



Fiche d'inscription

Nom et prénom de l'élève :

Date de naissance :

Classe sept 2026 :Etablissement :

Nom et prénom de la mère :

Profession de la mère* :

Nom et prénom du père :

Profession du père* :

Tél du domicile :

Portable :

Adresse :

Adresse e.mail :

Personnes autorisées à reprendre l'élève :

Fait à le

Signature

*facultatif



Tarifs et conditions d'inscription :

- Les frais d'inscription et de scolarité s'élèvent à **565*** pour l'année scolaire pour les élèves de **maternelle, primaire et collège** et **618€ pour les lycéens**. (* hors frais de livres ou de photocopies)

Une remise de 5% est offerte à partir de deux inscriptions.**

- Il n'y a pas de cours pendant les vacances scolaires.

"La constitution d'un groupe de niveau est subordonnée à un effectif minimum de six (6) participants inscrits. À défaut d'atteindre ce seuil, Little School se réserve le droit d'annuler ladite session. Dans cette hypothèse, les personnes inscrites seront intégralement remboursées des sommes versées, sans qu'aucune autre indemnité ne puisse être réclamée".

Il ne sera procédé à aucun remboursement, ni avoir, en cas de désistement de votre part.

- Les chèques sont à rédiger à l'ordre de **Little School**
- le dossier d'inscription est à rendre pour le **29 mai** au plus tard accompagné de la **totalité des chèques**, un premier chèque est encaissé le mois de l'inscription.

Je soussigné(e) Madame/Monsieur reconnaît avoir pris connaissance des conditions d'inscription et les accepte.

Fait à Le

signature



Tarifs :

Quelques exemples si vous optiez pour un paiement échelonné :

Si vous optez pour un paiement échelonné :

Pour une inscription (maternelle, primaire et collège) :

565€ de frais de scolarité (possibilité de règlement en 5 chèques de 113€)

Pour deux inscriptions (maternelle, primaire et collège)

565€ + 536,75€** soit 1101,75€

(possibilité de règlement en 8 chèques de 137,70€)

Pour trois inscriptions (maternelle, primaire et collège)

565€ + 536,75€** + 536,75€** = 1638,50€ (possibilité de règlement en 8 chèques 204,80€)

* *5% de réduction à partir de 2 inscrits



Fiche sanitaire de liaison

Nom :

Prénom :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Tél bureau :

domicile :

portable :

Allergie(s) (notamment alimentaire(s)) :

.....

Recommandations particulières des parents :

.....

Fait àle.....

Signature des parents



AUTORISATION DES PARENTS

EN CAS D'INTERVENTION URGENTE

Je soussigné(e):

Domicilié(e) à

agissant en cas de père, mère, tuteur*

autorise toute personne du milieu médical compétente à

intervenir en cas d'urgence.

Fait a le

Signature

*Barrer la mention inutile



UTILISATION DE L'IMAGE DE VOTRE ENFANT PAR LITTLE SCHOOL

Chers parents,

Films et photos de votre enfant peuvent être effectués durant les cours dans le but d'illustrer le site internet, la page Facebook, la page Instagram ou utilisés lors des portes ouvertes.

La loi me fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour l'utilisation de l'image de leur enfant.

Comptant sur votre collaboration, je vous demande de bien vouloir remplir le coupon-réponse ci-dessous.

Je reste à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires, et vous prie d'agréer mes salutations les plus sincères.

Annie Leroy



Merci de compléter ce coupon-réponse

M. et/ou Mme Parents de

autorise la diffusion d'images de leur enfant sur le site internet de Little School, les réseaux sociaux ou lors des portes ouvertes.

n'autorise pas la diffusion d'images de leur enfant.

Date et signature :

Little School traite les données recueillies pour la gestion des inscriptions et le suivi pédagogique des cours.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous aux informations disponibles sur <https://littleschool.fr/politique-de-confidentialite/>



Comportement / Discipline

Les élèves devront :

- respecter les lieux
- respecter autrui
- faire preuve de civisme et de politesse
- respecter les activités menées
- respecter l'enseignant(e)
- porter une tenue correcte.

Dans le cas de non-respect de ce règlement ou de comportement récurrent d'un élève qui perturberait le bon déroulement du cours, la responsable, après un premier avertissement auprès des parents et de l'élève qui serait resté sans effet, pourrait décider de l'exclusion temporaire ou définitive de l'élève.

Signature des parents